

Tous les conseillers étaient présents.

Comptes administratifs 2016 et budgets primitifs 2017

Le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs et comptes administratifs suivants :

Comptes administratifs 2016 de la commune

- Dépenses de fonctionnement	: 226 829,23 €
- Recettes de fonctionnement	: 273 753,83 €
- Dépenses d'investissement	: 135 679,40 €
- Recettes d'investissement	: 106 029,32 €

Budget primitif 2017 de la commune

- Dépenses et recettes de fonctionnement	: 439 370,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement	: 237 050,00 €

Compte administratif 2016 Assainissement

- Dépenses de fonctionnement	: 25 320,59 €
- Recettes de fonctionnement	: 42 731,10 €
- Dépenses d'investissement	: 102 870,83 €
- Recettes d'investissement	: 149 254,61 €

Budget primitif 2017 assainissement

- Dépenses et recettes de fonctionnement	: 38 908,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement	: 62 651,00 €

Fixation des taux d'imposition 2017

Les taux fixés en 2016 sont maintenus :

- Taxe d'habitation :	8,57 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,61 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	45,99 %

Vote des subventions 2017 aux associations

- Comité des Fêtes	: 160 €
- Comité des Fêtes pour feu d'artifice	: 1 650 €
- Club gym de Saint Hilaire	: 160 €
- Association sportive ASSHML	: 160 €
- Société de Chasse	: 500 €
- Fnaca section St Hilaire	: 160 €
- Marcheurs de l'Aigue Blanche	: 160 €
- Club St Hilaire Amitiés	: 160 €
- Les Inséparables	: 160 €
- Les Inséparables organisation foire annuelle	: 300 €
- Association France Alzheimer Loire	: 80 €
- Centre Léon Bérard lutte cancer	: 80 €
- Secours Populaire	: 80 €
- Restos du cœur	: 80 €
- Amavie Forez	: 32 €
- Sou des Ecoles Publiques	: 300 €
- Voyages scolaires, maxi par élève de la commune	: 50 €
- Ecole Saint Joseph par élève de la commune	: 845 €
- Saint Hilaire Evasion sportive	: 160€

Mise à jour des indemnités des élus

Le dernier indice de la fonction territoriale est appliqué pour le calcul des indemnités des élus : Maire et Adjoint.

Questions diverses

- Travaux de la salle des fêtes :

La réfection est terminée et donne entière satisfaction. Quelques travaux supplémentaires sont apparus nécessaires au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

- Travaux de la salle de vote :

La salle a été repeinte par l'employé municipal que nous remercions pour ce travail important et impeccablement réussi.

- Contrat VITOGAZ :

Une étude de marché est en cours pour la fourniture de gaz.

- Adressage et plaques de rue

Le dossier est en cours et sera validé lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.